

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Procès-verbal du 30 avril 2024

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de Développement économique Matanie (DEM), tenue le 30 avril 2024, à 17 h, à la Boulangerie Toujours Dimanche.

Présences :

Plus de 70 personnes sont présentes à cette assemblée générale annuelle, toutes étant membres, dirigeants, employés, membres du conseil d'administration ou partenaires. La liste se retrouve en annexe.

M. Lynn Francoeur, président du conseil d'administration, préside l'assemblée. M. Jean Langelier, directeur général de DEM, se joint à M. Francoeur pour l'animation de cette rencontre.

AG-001-2024 Sur la proposition de M. Gérald Beaulieu, appuyée de M. Jean-Philippe Lepage, il est résolu à l'unanimité de nommer Mme Dominique Roy à titre de secrétaire d'assemblée.

1. Mot de bienvenue du président

M. Lynn Francoeur, président, souhaite la bienvenue et remercie toutes les personnes qui se sont déplacées pour assister à cette rencontre.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président procède à la lecture de l'ordre du jour. Aucun point n'est rajouté au varia.

AG-002-2024 Sur la proposition de M. Francis Chouinard, appuyée de M. Jean-Philippe Lepage, il est résolu à l'unanimité que l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle soit adopté tel qu'il apparaît ci-après :

1. Mot de bienvenue du président
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'AGA tenue le 21 juin 2023
4. Présentation du rapport annuel 2023
5. Témoignages d'entrepreneurs
6. Activités à venir
7. Modifications aux règlements généraux
8. Renouvellement des mandats des administrateurs sortants
9. Présentation des états financiers au 31 décembre 2023
10. Nomination des auditeurs indépendants pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024
11. Varia
12. Levée de l'assemblée

3. Adoption du procès-verbal de l'AGA tenue le 21 juin 2023

Le procès-verbal a été déposé sur le site Web de DEM et est disponible aux membres.

AG-003-2024

Sur la proposition de M. Jean-Philippe Lepage appuyée de Mme Julie Michaud, il est résolu à l'unanimité que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 21 juin 2023 soit adopté tel que présenté.

4. Présentation du rapport annuel 2023

M. Lynn Francoeur procède à la lecture du message du président et du directeur général apparaissant dans le rapport annuel et qui résume bien le travail accompli par les partenaires, par les membres du conseil d'administration ainsi que par l'équipe de DEM en 2023.

M. Francoeur passe la parole à M. Jean Langelier, directeur général, qui présente les membres de l'équipe à tour de rôle.

M. Langelier passe en revue la mission, la vision et les valeurs de DEM. Il mentionne les axes prioritaires, les orientations et les stratégies adoptées en développement économique, en développement touristique et en marketing territorial.

M. Langelier passe la parole à Mme Isabelle Gauthier, conseillère en développement économique. En 2023, DEM a accompagné 179 entreprises pour un total de 228 projets répartis sur l'ensemble du territoire de la MRC de La Matanie. Ce sont 44 projets financés pour un investissement représentant 653 215 \$ et des investissements totaux générés de 13 290 222 \$ en plus de créer 5 emplois et de consolider 124 emplois. Parmi les activités réalisées et initiatives déployées, notons l'organisation d'événements dédiés à la relève, la création d'une cellule de codéveloppement, des ateliers de formation offerts en repreneuriat avec le CTEQ, des rencontres entre cédants et repreneurs, et le développement d'un partenariat avec l'ÉEQ du BSL pour la formation sur mesure des promoteurs en démarrage. DEM a également activement soutenu le développement du logement régional en collaborant avec la MRC et le MAMH pour accompagner quatre promoteurs et en favorisant de nouveaux projets résidentiels grâce à des collaborations locales. Enfin, DEM a pris en charge localement le Défi OSEntreprendre, a accompagné les lauréats des bourses FIDEL et a été l'organisateur du programme de Micro MBA à Matane avec l'université McGill.

DEM a développé de nombreuses relations d'affaires avec ses partenaires et a maintenu des communications régulières avec Investissement Québec international pour favoriser l'implantation de projets d'entreprises étrangères. Une opportunité a permis à DEM de présenter La Matanie devant les représentants d'IQI pour les Amériques à Montréal avec un public stratégique de 18 intervenants présents. Parmi les actions réalisées, le projet DURAVIT constitue une vitrine pour La Matanie dans ses activités de démarchage auprès de grandes entreprises responsables. DEM a facilité l'implantation de l'usine à Matane grâce à la concertation des acteurs locaux, a pris en charge l'organisation de la conférence de presse avec l'aide de la firme de relations publiques TACT et a favorisé les retombées économiques locales. Enfin, une mission en France a permis d'explorer de nouvelles opportunités de croissance pour les entreprises locales, avec déjà trois entreprises engagées dans des discussions.

Mme Valérie Landry-Cayouette, directrice en développement touristique, prend la parole. En 2023, ce sont 47 entreprises touristiques accompagnées pour un total de 66 projets dans plusieurs municipalités du territoire principalement en démarrage, événementiel et commercialisation. La planification stratégique touristique 2023-2026 a été élaborée avec la formation d'un comité avisé, assurant ainsi une vision concertée et un plan d'action opérationnel pour les années à venir. Des outils ont été développés pour favoriser la prolongation des séjours et des visites en entreprise ont permis de faire connaître ces outils afin de renforcer le rôle d'ambassadeur des acteurs touristiques du territoire. Les retombées économiques touristiques annuelles en Matanie sont évaluées à 41 M encourageant ainsi DEM à poursuivre ses investissements dans ce secteur.

Mme Landry-Cayouette mentionne que le Bureau d'accueil touristique de La Matanie démontre aussi d'excellents résultats dans la dernière année se plaçant au deuxième rang en termes d'achalandage des lieux de renseignements touristiques en Gaspésie. Les plateformes en ligne ont connu également une forte affluence, avec le site web Tourisme Matane enregistrant 101,8 k visites et les réseaux sociaux MatanieXP rassemblant une communauté engagée.

5. Témoignages d'entrepreneurs

Monsieur Marc-Antoine Coulombe, releveur chez Métal en Feuille, une entreprise basée à Matane, partage son expérience de rachat d'entreprise et d'accompagnement par DEM. Après avoir quitté Matane pour entreprendre des affaires dans la région de Rimouski, M. Coulombe souhaitait agrandir son entreprise. Il a donc décidé d'investir dans sa région d'origine en acquérant une entreprise déjà établie avec une clientèle fidèle. En 2023, avec l'aide de deux autres actionnaires, il a réalisé l'achat de cette entreprise.

Madame Karolane Leblanc prend la parole en tant que co-proprétaire de Mytik Shack Sucré, une entreprise établie à St-René de Matane. Cette entreprise comprend une érablière de 6900 entailles et un site agrotouristique en plein développement, comprenant trois chalets locatifs de style scandinave ainsi qu'une boutique. Mme Leblanc exprime son désir de promouvoir la région de la Matanie en offrant aux visiteurs un hébergement et un accès à un territoire jusqu'alors peu exploité. Mytik Shack Sucré a plusieurs projets pour les années à venir, notamment l'ouverture du site au public, l'expansion de l'érablière et une offre gastronomique saisonnière pour la cabane à sucre. Elle exprime sa gratitude envers l'équipe de DEM pour leur soutien tout au long du processus.

6. Activités à venir

M. Langelier met en avant les axes prioritaires du ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) pour l'année 2024, à savoir la formation, l'innovation et le repreneuriat. Par conséquent, les activités chez DEM pour cette année seront orientées autour de ces trois domaines. Mme Isabelle Gauthier a obtenu une certification en tant que conseillère en innovation délivrée par le Conseil d'Innovation du Québec au cours de la dernière année. Étant donné que DEM accorde davantage de financement dans des entreprises existantes, ses capacités de prêt ont été augmentées, passant de 100 000 \$ à 250 000 \$, avec des conditions tarifaires avantageuses. En outre, DEM souhaite collaborer avec ses partenaires pour stimuler des projets dans le secteur de l'habitation.

De l'accompagnement est présentement en cours, avec des entreprises qui désirent s'implantées en Matanie.

Dans le domaine du tourisme, une nouvelle recrue, Mme Stéphanie Kraess, a été intégrée à l'équipe afin de renforcer le développement de l'offre touristique. DEM travaillera également à prolonger les séjours des passants en Matanie et de distribuer la demande touristique selon les saisons.

7. Modifications aux règlements généraux

M. Lynn Francoeur présente les changements qui seront apportés aux règlements généraux. Actuellement, selon le Règlement des affaires bancaires, Règlement numéro 2, toutes les transactions doivent être approuvées par le trésorier, le président et la direction générale.

Il est proposé de modifier ce règlement pour que les transactions inférieures à 5000\$ soient approuvées par la direction générale, la directrice du développement touristique et, en son absence, par le responsable du développement économique. Pour les dépenses de plus de 5000\$, la signature du directeur général, ainsi que le trésorier ou le président du conseil d'administration sera nécessaire.

AG-004-2024

Sur la proposition de Mme Annie Sénéchal appuyée de M. Gérald Beaulieu, il est résolu à l'unanimité que le conseil d'administration adopte les modifications apportées au Règlement des affaires de banque, numéro 2, de Développement économique Matanie, notamment l'ajout de l'article 2.3 sur l'autorisation des dépenses courantes.

8. Renouvellement des mandats des administrateurs sortants

Renouvellement des mandats des administrateurs sortants

Les mandats des administrateurs suivants se terminaient à l'assemblée générale de cette année :

Siège numéro 4 : Mme Maude Ranger, membre provenant du milieu communautaire, de la santé et l'éducation;

Siège numéro 6 : Mme Marielle Beaulieu, membre provenant du milieu des affaires;

Siège numéro 8 : Mme Marie-Hélène Gendron, membre provenant du milieu des affaires;

Siège numéro 10 : M. Dan Gagnon, membre provenant du milieu des affaires.

Tous les membres désirent poursuivre leur mandat.

AG-005-2024

Sur la proposition de Mme Nicole Lagacé appuyée de Mme Christine Dugas, il est résolu à l'unanimité d'entériner les nominations suivantes :

- Mme Maude Ranger, Directrice de la Corporation de développement communautaire Région de Matane, au siège numéro 4;

- Mme Marielle Beaulieu, relève de la Fromagerie du Littoral, pour un renouvellement de mandat au siège numéro 6;
- Mme Marielle Beaulieu, Directrice des finances chez Béton Provincial, pour un renouvellement de mandat au siège numéro 8;
- M. Dan Gagnon, Directeur de la Réserve faunique de Matane, pour un renouvellement de mandat au siège numéro 11.

9. Présentation des états financiers au 31 décembre 2023

M. Jean-Félix Gagnon, CPA chez Raymond Chabot Grant Thornton, vient présenter les états financiers au 31 décembre 2023. La somme des produits s'élève à 1 276 139 \$, celle des charges à 1 113 121 \$, pour un excédent des produits par rapport aux charges de 163 018 \$ et un actif net à la fin de l'année financière 2023 de 452 484 \$.

M. Francoeur remercie M. Gagnon de sa présentation.

AG-006-2024

Sur la proposition de M. Francis Chouinard, appuyée de M. Eddy Métivier, il est résolu à l'unanimité d'accepter les états financiers au 31 décembre 2023 présentés par M. Jean-Félix Gagnon de la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

10. Nomination des auditeurs indépendants pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024

Les années précédentes, nous avons été informés à l'effet que DEM devait choisir la même firme de vérificateurs comptables que la MRC de la Matanie, étant donné que nous sommes dans le même périmètre comptable. Cependant puisque les prêts FLI et FLS ne figurent pas dans les états financiers de DEM, mais dans ceux de la MRC de la Matanie, il s'avère que ce n'est pas nécessaire.

M. Langelier a sollicité des propositions de Raymond Chabot Grant Thornton et de Mallette pour les audits et les missions des états financiers pour les trois prochaines années. Après avoir reçu ces propositions, celle de Mallette est nettement moins élevée par an que celle de son concurrent. En conséquence, les membres du conseil d'administration ont approuvé le 22 avril dernier de nommer Mallette comme auditeur pour les trois prochaines années.

AG-007-2024

Sur la proposition de Mme Marie-Hélène Gendron, appuyée de M. Jean-Philippe Lepage, il est résolu à l'unanimité de nommer Mallette à titre de firme d'auditeurs indépendants pour la préparation et la vérification des états financiers de Développement Économique Matanie, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre pour les années 2024-2025-2026.

11. Varia

Aucun point n'est discuté au varia.

12. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 18 h 20.

Lynn Francoeur, président

Dominique Roy, secrétaire d'assemblée

Projet